

## CHEZ VOUS

KERGRIST

# Le combat continue pour Vent de discorde

À Kergrist, l'association Vent de discorde dénonce les nuisances sonores de deux éoliennes installées à Saint-Mérec. Malgré l'installation de micros pour mesurer l'impact sonore, le président, Noël Le Bris, reste sceptique et attend des solutions concrètes.

● Discrète ces dernières années, l'association Vent de discorde s'insurge contre les nuisances sonores de deux éoliennes installées sur le secteur de Saint-Mérec. Selon le président, Noël Le Bris, ces installations perturbent la vie quotidienne et le sommeil des résidents du secteur, en particulier la quiétude de deux familles avec des enfants en bas âge.

Devant cette préoccupation, 27 micros acoustiques ont été mis en place sur les trois sites de la commune où sont implantées les éoliennes pour relever l'intensité des bruits. Cette opération est exigée par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), dans le cadre du renouvellement des parcs.

## « Défendre nos intérêts »

Seulement, cette opération rend Noël Le Bris perplexe. Une étude similaire a été menée en 2014 pour le même gestionnaire (EDF) et aucun bridage n'a été efficace pour les périodes nocturnes concernées. D'autres préoccupations subsis-



**Président de l'association Vent de discorde, Noël le Bris dit ne rien vouloir lâcher. Pour lui, les éoliennes sont cause de nuisances.**

tent : jeux de lumières dans les habitations, charges électromagnétiques, etc. « Aux dires d'EDF, le renouvellement des parcs devait être un exemple pour d'autres projets », indique-t-il. « Nos élus ont cassé la décision de leurs prédécesseurs qui portait l'implantation à 700 m des habitations (et qui porte aujourd'hui à 500 m, NDLR). Nous comptons sur le premier adjoint Arnaud David, porteur du projet communal, qui semblait être bien placé pour défendre nos intérêts », ajoute-t-il.

## Compte rendu le 15 février

Face aux inquiétudes, Arnaud David rappelle que, sur le sujet des nuisances sonores, « des micros ont été placés chez des particuliers et exploitants agricoles afin de mesurer les impacts sonores. Nous devrions avoir un compte rendu autour du 15 février. Tout n'est pas toujours simple, le parc a mis du temps à être fonctionnel en raison d'une défaillance sur une turbine, précisément à Saint-Mérec. Cet aléa a retardé les phases de test et la mise en place de bridages. »